

	FICHES DE DONNEES DE SECURITE RISQUES SPECIFIQUES	Date mise à jour : 10/11/17 Version : 1
1.NOM DU PRODUIT 1.1 Code du produit 1.2 Fournisseur du produit - n° appel d'urgence/fax 1.3 Types d'utilisations	<i>Panneau sandwich</i> POLYPLAC BRICK <i>KNAUF</i> <i>ZA F-68600 Wolfgantzen</i> <i>ORFILA : 01.45.42.59.59</i> <i>Doublage thermique d'intérieur</i>	
2.COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS 2.1 Nom chimique du produit (synonymes) 2.2 Composant apportant un danger : 2.3 N° enregistrement CAS 2.4 Autres données	<i>Complexe de doublage mixte constitué d'un isolant en polystyrène expansé associé à un isolant en laine de roche associé à une plaque de plâtre cartonnée par une colle vinylique.</i> <i>La répartition massique des différents éléments est environ la suivante :</i> <i>60% sulfate de calcium déshydraté CaSO₄, 2H₂O ; 30% laine de roche ; 7% polystyrène expansé ; 3% colle vinylique.</i> <i>Monochlorobenzène et toluène provenant de la colle vinylique</i> <i>sulfate de calcium déshydraté : 10101-41-4 / /</i> <i>fibres de roche : 65997-17-3 X R 38</i> <i>Iso- pentane : 78-78-4 Xn, F+, N R 12, 51/53, 65, 66, 67</i> <i>n-pentane : 109-66-0 Xn, F+, N R 12, 51/53, 65, 66, 67</i> <i>monochlorobenzène 108-90-7 Xn, N R 10, 20, 51/53</i> <i>toluène 108-88-3 Xn, F R 11, 20</i> <i>(se reporter au chapitre 16 pour le libellé des phrases de risques)</i> <i>Pentane : Teneur : < 0.2% en poids</i> <i>Monochlorobenzène : Teneur : < 0.05% en poids</i> <i>Toluène : Teneur : < 0.02% en poids</i> <i>Caractère irritant des fibres de roche provient de la présence d'une résine de type urée-formol utilisée pour l'obtention du panneau de laine de roche. Dans le complexe de doublage, la teneur en poids de cette résine est < 0.5%.</i> <i>Les fibres de roche contenues dans le complexe de doublage ont une faible biopersistance pulmonaire (demi-vie pondérée après essai de biopersistance à court terme par inhalation à 10 jours). En conséquence et conformément à la directive 97/69/CE, ces fibres sont exemptes de la classification en catégorie 3 de la cancérogénité de la Communauté Européenne.</i>	
3.IDENTIFICATION DES DANGERS 3.1 Principaux dangers - effets néfastes sur la santé - effets sur l'environnement - dangers physiques et chimiques	<i>Pas de risque particulier si ce n'est un risque d'irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires de part la création de poussières issues d'une découpe du produit à la scie circulaire</i> <i>Aucun</i> <i>Aucun</i>	

4 MESURES DE PREMIERS SECOURS 4.1 Symptômes et effets 4.2 Mesures de premier secours 4.3 Instructions pour médecin	<i>Risque d'irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires.</i> <i>Retirer le sujet de la zone d'exposition et l'amener à l'air libre.</i> <i>En cas d'irritation des yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.</i> <i>Consulter un médecin en cas d'indisposition persistante.</i> <i>Traiter selon les symptômes.</i>
5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE 5.1 Dangers spécifiques 5.2 Moyens d'extinction recommandés: 5.3 Moyens d'extinction déconseillés 5.3 Equipement de protection 5.4 Autre information	<i>Combustible de part la présence d'isolant, mais ne propage pas le feu une fois retirée la source d'ignition.</i> <i>Produits de combustion comprenant monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. Fumée pouvant réduire la visibilité. Possibilité de dégagement de traces d'hydrocarbures et leurs produits d'oxydation.</i> <i>Tous produits d'extinction courants, eau, peuvent être utilisés en cas d'incendie limité seulement.</i> <i>Mousse, vaporisation d'eau. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés en cas d'incendie limité seulement.</i> <i>Aucun</i> <i>Vêtements de protection et appareil respiratoire autonome.</i> <i>Refroidir les produits stockés à proximité par arrosage d'eau.</i>
6.MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE 6.1 Précautions individuelles 6.2 Mesures de protection individuelle 6.3 Précautions environnementales 6.4 Méthodes de nettoyage	<i>Pas de flamme nue ni d'autre source d'ignition à proximité du produit.</i> <i>Ne pas fumer. Eviter les étincelles.</i> <i>Port d'un masque anti-poussières.</i> <i>Eviter la dispersion dans l'atmosphère en mouillant ou en aspirant au maximum les éventuelles poussières.</i> <i>Collecte et mise au rebut (voir section 13)</i>
7.MANIPULATION ET STOCKAGE 7.1 Manipulation 7.2 Températures de manipulation 7.3. Stockage 7.4 Températures de stockage 7.5 Transfert de produits	<i>Retirer les sources d'ignition. Eteindre les flammes nues. Ne pas fumer. Eviter les étincelles.Veiller à une bonne aération du lieu de travail.</i> <i>Lunettes et masques légers anti-poussière conseillés lorsque les éventuelles découpes de produit sont réalisées à la scie circulaire (émission de poussière).</i> <i>Températures ambiantes</i> <i>Stocker loin des sources de chaleur et d'ignition.</i> <i>Stocker à l'abri des intempéries</i> <i>Limiter la hauteur de gerbage pour éviter des risques de chutes de produits selon les indications portées sur les étiquettes correspondantes.</i> <i>Température ambiante</i> <i>Voir manipulation</i>

8.CONTROLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE 8.1 Mesures d'ordre technique 8.2 Valeur limite d'exposition professionnelle 8.3 Equipements de protection individuelle - protection respiratoire - protection des mains - protection des yeux - protection peau/corps	<i>Aucune</i> <i>VME fibre de roche = 1 fibre /cm3</i> <i>Masque en cas de découpe à la scie circulaire</i> <i>Gants en cas de découpe à la scie circulaire</i> <i>Lunettes en cas de découpe à la scie circulaire</i> <i>Port de vêtements amples, à manches longues et fermant bien en cas de découpe à la scie circulaire.</i>
9.PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES 9.1 Etat physique 9.2 Forme 9.3 Couleur 9.4 Densité 9.5 Point de fusion 9.6 Limite supérieure d'explosibilité 9.7 Limite inférieure d'explosibilité 9.8 Point éclair 9.9 Température d'auto-inflammation 9.10 Solubilité dans l'eau 9.11 Solubilité dans d'autres solvants	<i>Complexe de doublage rigide.</i> <i>Panneau rigide</i> <i>Gris côté polystyrène expansé, jaune moutarde côté laine de roche, gris crème côté plaque de plâtre.</i> <i>Environ 20 kg/m2</i> <i>95-100°C pour le polystyrène expansé, >1000°C pour la laine de roche, 200°C pour le carton, 1200°C pour le sulfate de calcium</i> <i>sans objet</i> <i>sans objet</i> <i>sans objet</i> <i>sans objet</i> <i>2 kg/m3 pour la plaque de plâtre</i>
10.STABILITE ET REACTIVITE 10.1 Stabilité 10.2 Situations à éviter 10.3 Produits de décomposition dangereux	<i>Stable dans les conditions normales d'utilisation, et décomposition au-dessus de 200°C.</i> <i>Chaleur, flammes et étincelles.</i> <i>Dioxyde et monoxyde de carbone. Traces d'hydrocarbures, de formaldéhyde, d'acroléine, et de bromure d'hydrogène.</i> <i>Anhydride sulfurique et chaux vive (CaO) à température > 1200°C</i>
11.INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES 11.1 Toxicité aiguë - orale 11.2 Toxicité aiguë - cutanée 11.3 Toxicité aiguë – inhalation 11.4 Irritation des yeux 11.5 Irritation de la peau 11.6 Sensibilisation cutanée 11.7 Effets sur l'homme	<i>L'information fournie est basée sur la connaissance des constituants et de la toxicologie de substances similaires.</i> <i>Aucune</i> <i>Aucune</i> <i>Aucune</i> <i>Irritation possible suite à la formation de poussières lors du sciage du complexe.</i> <i>Irritation possible</i> <i>Pas de risque connu</i> <i>A ce jour, aucun effet cancérogène chez l'homme n'a pu être attribué isolément aux fibres de roche.</i>

12.INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES 12.1 Mobilité 12.2 Persistance/dégradabilité 12.3 Bio accumulation 12.4 Traitement des eaux résiduaires 12.5 Autres informations	<i>L'information fournie est basée sur la connaissance des constituants et de l'écotoxicologie de substances similaires.</i> <i>Flotte sur l'eau (polystyrène expansé). Solubilité d'environ 2 kg/m3 pour le plâtre.</i> <i>Le sulfate en présence de matières organiques peut dans certaines conditions conduire à la formation d'hydrogène sulfuré.</i> <i>Pas de bio accumulation</i> <i>Aucun danger</i>
13.CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION 13.1 Précautions 13.2 Elimination des déchets 13.3 Elimination des produits 13.4 Elimination des emballages 13.5 Réglementation française	<i>Se référer à la section 7</i> <i>Valoriser ou recycler si possible après séparation du panneau en polystyrène expansé du panneau de laine de roche et d la plaque de plâtre. Sinon, éliminer dans une décharge autorisée.</i> <i>Valoriser ou recycler si possible après séparation du panneau en polystyrène expansé du panneau de laine de roche et d la plaque de plâtre. Sinon, éliminer dans une décharge autorisée.</i> <i>A éliminer selon la réglementation nationale en vigueur.</i> <i>Les déchets de complexe (polystyrène expansé + laine de roche + plaques de plâtre) sont des déchets industriels banals.</i>
14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT Information générale Remarque	<i>Non classé dans la réglementation internationale et française pour les transports routier, maritime, aérien, ni pour la navigation intérieure.</i> <i>Les informations ci-dessus correspondent aux prescriptions réglementaires en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche.</i>
15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES SPECIFIQUES Marquage selon les directives CEE : Législation française :	<i>Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne et la Réglementation sur les Produits dangereux.</i> <i>Stockage soumis à la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) rubrique n°2663 pour l'isolant polystyrène expansé.</i>
16. AUTRES INFORMATIONS Phrases R :	<i>Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.</i> 10 Inflammable 11 Facilement inflammable 20 Nocif par inhalation 38 : Irritant pour la peau. 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. 65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges